

La présente fiche de données de sécurité est conforme aux exigences de :
Règlement (EC) n° 1907/2006 et règlement (CE) n° 1272/2008

Date d'émission 17-mai-2017

Date de révision 01-mai-2015

Version 1

Rubrique 1 : IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

1.1. Identificateur de produit

Code du produit LIMB
Nom du produit BIOCHEMICA® LIME BUTTER

Synonymes Lime Butter

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation recommandée Cosmétiques

Utilisations déconseillées Aucun(e)

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fabricant

The HallStar Company
120 S. Riverside Plaza, Suite 1620
Chicago, IL 60606 USA
PH: 877-427-4255

Pour plus d'informations, contacter

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence Chemtrec 1-800-424-9300

Europe	+1 (703) 527 3887
--------	-------------------

Rubrique 2 : IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Règlement (CE) n° 1272/2008

2.2. Éléments d'étiquetage

Identificateur de produit

2.3. Autres dangers

Aucune information disponible

Rubrique 3 : COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Substances

Nom chimique	N° CE	Numéro CAS	% massique	Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]	N° d'enregistrement REACH
Hydrogenated Vegetable Oil	269-820-6	68334-28-1	50	Aucune donnée	Compliant

				disponible	
Prunus Amygdalus Dulcis (Sweet Almond) Oil	291-063-5	90320-37-9	42	Aucune donnée disponible	Exempt
D-Limonene	227-813-5	5989-27-5	3.2	Skin Irrit. 2 (H315) Skin Sens. 1 (H317) Aquatic Acute 1 (H400) Aquatic Chronic 1 (H410) Flam. Liq. 3 (H226)	Aucune donnée disponible
A-TERPINEOL	202-680-6	98-55-5	0.6	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible
.alpha.-Pinène	201-291-9	80-56-8	0.28	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible
P-CYMENE	202-796-7	99-87-6	0.28	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible
Citral	226-394-6	5392-40-5	0.04	Skin Irrit. 2 (H315) Skin Sens. 1 (H317)	Aucune donnée disponible

Texte intégral des phrases H et EUH : voir section 16

Rubrique 4 : PREMIERS SECOURS

4.1. Description des premiers secours

Inhalation	Transporter la victime à l'air frais.
Contact avec la peau	Rincer immédiatement au savon et à grande eau en retirant les chaussures et vêtements contaminés.
Contact oculaire	Rincer abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes en écartant les paupières. Consulter un médecin.
Ingestion	Nettoyer la bouche à l'eau puis boire une grande quantité d'eau.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Rubrique 5 : MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés
Agent chimique sec, CO2 ou jet d'eau.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Aucune information disponible

5.3. Conseils aux pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection.

Rubrique 6 : MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles
Mettre en place une ventilation adéquate, en particulier dans les zones confinées.

Pour les secouristes
Utiliser les protections individuelles recommandées dans la Section 8.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Recueillir le produit répandu.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**Méthodes de confinement**

Steps to be Taken in Case Material is Released or Spilled: Dike and contain the spill with inert material (ie: sand, earth, sawdust) and transfer liquid and solid diking material to separate containers for recovery or disposal. Wash floor area with hotwater solution. Remove contaminated clothing and wash before reuse. Wash affected skin areas with soap and water. Keep spills out of all sewers and bodies of water.

Méthodes de nettoyage

Recueillir par des moyens mécaniques en plaçant dans des récipients adaptés à l'élimination.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Voir la section 8 pour plus d'informations. Voir la section 13 pour plus d'informations.

Rubrique 7 : MANIPULATION ET STOCKAGE**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Conseils relatifs à la manipulation sans danger**

Mettre en place une ventilation adéquate, en particulier dans les zones confinées.

Remarques générales en matière d'hygiène

Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**Conditions de conservation**

Conservé le récipient bien fermé, au sec et dans un endroit bien ventilé.

Matières incompatibles

Aucun(e) connu(e) d'après les informations fournies.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**Mesures de gestion des risques (RMM)**

Les informations exigées sont incluses dans la présente Fiche de données de sécurité.

Rubrique 8 : CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE**8.1. Paramètres de contrôle**

Nom chimique	Union européenne	Royaume-Uni	France	Espagne	Allemagne
D-Limonene 5989-27-5	-	-	TWA: 1000 mg/m ³ STEL: 1500 mg/m ³	-	TWA: 5 ppm TWA: 28 mg/m ³ H*
P-CYMENE 99-87-6	-	-	TWA: 150 mg/m ³ TWA: 1000 mg/m ³ STEL: 1500 mg/m ³	-	-
.alpha.-Pinène 80-56-8	-	-	TWA: 1000 mg/m ³ STEL: 1500 mg/m ³	TWA: 20 ppm TWA: 113 mg/m ³	-
Citral 5392-40-5	-	-	-	TWA: 5 ppm vía dérmica*	-
Nom chimique	Italie	Portugal	Pays-Bas	Finlande	Danemark
D-Limonene 5989-27-5	-	-	-	TWA: 25 ppm TWA: 140 mg/m ³ STEL: 50 ppm STEL: 280 mg/m ³	-

.alpha.-Pinène 80-56-8	-	TWA: 20 ppm	-	-	-
P-CYMENE 99-87-6	-	-	-	-	TWA: 25 ppm TWA: 135 mg/m ³
Nom chimique	Autriche	Suisse	Pologne	Norvège	Irlande
D-Limonene 5989-27-5	-	TWA: 7 ppm TWA: 40 mg/m ³ STEL: 14 ppm STEL: 80 mg/m ³	-	TWA: 25 ppm TWA: 140 mg/m ³ STEL: 25 ppm STEL: 140 mg/m ³	-
.alpha.-Pinène 80-56-8	-	-	-	TWA: 25 ppm TWA: 140 mg/m ³ STEL: 25 ppm STEL: 140 mg/m ³ H*	-
Citral 5392-40-5	-	-	STEL: 54 mg/m ³ TWA: 27 mg/m ³	-	-

Niveau dérivé sans effet (DNEL) Aucune information disponible.

Concentration prévisible sans effet (PNEC) Aucune information disponible.

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques Mettre en place une ventilation adéquate, en particulier dans les zones confinées.

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage Lunettes de sécurité étanches.
Protection de la peau et du corps Vêtements de protection adaptés.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement Aucune information disponible.

Rubrique 9 : PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Solide	Odeur	characteristic lime odor
Aspect	soft ivory solid fat	Seuil olfactif	Aucune information disponible
Couleur	Aucune information disponible		

<u>Propriété</u>	<u>Valeurs</u>	<u>Remarques • Méthode</u>
pH		Aucune information disponible
Point de fusion / point de congélation	40-50 °C	Aucune information disponible
Point / intervalle d'ébullition		Aucune information disponible
Point d'éclair	>260 °C	Aucune information disponible
Taux d'évaporation		Aucune information disponible
Limites d'inflammabilité dans l'air		
Limite supérieure d'inflammabilité:		Aucune information disponible
Limite inférieure d'inflammabilité		Aucune information disponible
Pression de vapeur		Aucune information disponible
Densité de vapeur		Aucune information disponible
Densité relative	0.89 @ 60°C	Aucune information disponible
Hydrosolubilité		Aucune information disponible
Solubilité(s)		Aucune information disponible
Coefficient de partage		Aucune information disponible

9.2. Autres informations

Teneur en COV (%) Aucune information disponible

Densité	Aucune information disponible	Masse volumique apparente	Aucune information disponible
Volatilité	Aucune information disponible		

Rubrique 10 : STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1. Réactivité

Aucune donnée disponible.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

Données d'explosion

Sensibilité aux chocs mécaniques Aucun(e).
Sensibilité aux décharges Aucun(e).
statiques

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions dangereuses

Aucun(e) dans des conditions normales de transformation.

10.4. Conditions à éviter

Aucun(e) connu(e).

10.5. Matières incompatibles

Aucune information disponible.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Aucun(e) dans les conditions normales d'utilisation.

Rubrique 11 : INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Informations sur le produit

Le produit ne présente pas de danger de toxicité aiguë d'après les informations connues ou fournies.

Inhalation	Aucune donnée disponible.
Contact oculaire	Aucune donnée disponible.
Contact avec la peau	Aucune donnée disponible.
Ingestion	Aucune donnée disponible.

Toxicité aiguë inconnue

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50, voie cutanée	CL50 par inhalation
D-Limonene	= 4400 mg/kg (Rat)	> 5 g/kg (Rabbit)	
A-TERPINEOL	= 5170 mg/kg (Rat)		
P-CYMENE	= 4750 mg/kg (Rat) = 3669 mg/kg (Rat)		
.alpha.-Pinène	= 3700 mg/kg (Rat)	> 5000 mg/kg (Rat)	

Citral	= 4960 mg/kg (Rat)	= 2250 mg/kg (Rabbit)	
--------	----------------------	-------------------------	--

Corrosion/irritation cutanée Aucune information disponible.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Aucune information disponible.

Sensibilisation Aucune information disponible.

Mutagénicité sur les cellules germinales Aucune information disponible.

Cancérogénicité Aucune information disponible.

Toxicité pour la reproduction Aucune information disponible.

Rubrique 12 : INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12.1. Toxicité

Nom chimique	Algues/végétaux aquatiques	Poisson	Crustacés
D-Limonene	-	0.619 - 0.796: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 flow-through 35: 96 h Oncorhynchus mykiss mg/L LC50	-
.alpha.-Pinène	-	0.28: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 static	41: 48 h Daphnia magna mg/L LC50
Citral	16: 72 h Desmodemus subspicatus mg/L EC50 19: 96 h Desmodemus subspicatus mg/L EC50	4.6 - 10: 96 h Leuciscus idus mg/L LC50 static	7: 48 h Daphnia magna mg/L EC50

12.2. Persistance et dégradabilité

Aucune information disponible.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune information disponible.

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité dans le sol

Aucune information disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Aucune information disponible.

12.6. Autres effets néfastes

Aucune information disponible

Rubrique 13 : CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus/produits inutilisés	L'élimination doit être conforme aux lois et réglementations régionales, nationales et locales en vigueur.
Emballages contaminés	Toute élimination ou réutilisation inappropriée de ce récipient peut être dangereuse et illégale.

Rubrique 14 : INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

IMDG

14.1 UN/ID No.	Non réglementé
14.2 Nom d'expédition	Non réglementé
14.3 Classe de danger	Non réglementé
14.4 Groupe d'emballage	Non réglementé
14.5 Polluant marin	Sans objet
14.6 Dispositions spéciales	Aucun(e)
14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC	Aucune information disponible

RID

14.1 UN/ID No.	Non réglementé
14.2 Nom d'expédition	Non réglementé
14.3 Classe de danger	Non réglementé
14.4 Groupe d'emballage	Non réglementé
14.5 Danger pour l'environnement	Sans objet
14.6 Dispositions spéciales	Aucun(e)

ADR

14.1 UN/ID No.	Non réglementé
14.2 Nom d'expédition	Non réglementé
14.3 Classe de danger	Non réglementé
14.4 Groupe d'emballage	Non réglementé
14.5 Danger pour l'environnement	Sans objet
14.6 Dispositions spéciales	Aucun(e)

IATA

14.1 UN/ID No.	Non réglementé
14.2 Nom d'expédition	Non réglementé
14.3 Classe de danger	Non réglementé
14.4 Groupe d'emballage	Non réglementé
14.5 Danger pour l'environnement	Sans objet
14.6 Dispositions spéciales	Aucun(e)

Rubrique 15 : INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Nom chimique	Numéro RG, France	Titre
D-Limonene 5989-27-5	RG 84	-

Union européenne

Se reporter à la directive 98/24/CE du 7 avril 1998 concernant la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs contre les risques liés à des agents chimiques sur le lieu de travail

Autorisations et/ou restrictions d'utilisation :

Ce produit ne contient aucune substance soumise à autorisation (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », annexe XIV) Ce produit ne contient aucune substance soumise à restrictions (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », annexe XVII)

Polluants organiques persistants

Sans objet

Règlement (CE) n° 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone Sans objet

Inventaires internationaux

TSCA	Est conforme
DSL/NDSL	Est conforme
EINECS/ELINCS	Est conforme
ENCS	Est conforme
IECSC	Est conforme
KECL	Est conforme
PICCS	Est conforme
AICS (Australie)	Est conforme

Légende :

TSCA - Loi des États-Unis sur le contrôle des substances toxiques, section 8(b), inventaire

DSL/NDSL - Liste canadienne des substances domestiques/Liste canadienne des substances non domestiques

EINECS/ELINCS - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées

ENCS - Liste japonaise des substances chimiques existantes et nouvelles

IECSC - Inventaire chinois des substances chimiques existantes

KECL - Liste coréenne des substances chimiques existantes et évaluées

PICCS - Inventaire philippin des substances et produits chimiques

AICS - Inventaire australien des substances chimiques (Australian Inventory of Chemical Substances)

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune information disponible

Rubrique 16 : AUTRES INFORMATIONS**Signification des abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité****Légende**

SVHC : Substances extrêmement préoccupantes pour autorisation :

Légende Rubrique 8 : CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

TWA	TWA (moyenne pondérée en temps)	STEL	STEL (Limite d'exposition à court terme, États-Unis)
Plafond	Valeur limite maximale	*	Désignation « Peau »

Préparée par AAC

Date d'émission 17-mai-2017

Date de révision 01-mai-2015

Remarque sur la révision Sans objet.

La présente fiche de données de sécurité est conforme aux exigences du règlement (CE) N° 1907/2006

Fin de la Fiche de données de sécurité